

L'ambassadeur, figure de la diplomatie européenne (xv^e-xvii^e siècles)

Pierre NEVEJANS

RÉSUMÉ

L'ambassadeur est généralement vu comme la figure centrale de la diplomatie européenne de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne. Il est le représentant du prince doté de la plus forte autorité, conférée par des usages tacites et des documents juridiques - lettres de créances, instructions, etc. À ce titre, il est le premier acteur des négociations importantes, des tractations de guerre, d'alliances et de paix. Sa place de premier plan explique qu'il soit l'objet d'une littérature abondante visant à définir son rôle et son statut. Ses missions - information, communication, représentation - sont multiples et parfois contradictoires. L'ambassadeur dispose pour cela de moyens humains et matériels importants. Il reste pourtant un acteur parmi d'autres de la diplomatie européenne, et pas uniquement le négociateur unique des grands traités de paix.



Hans Holbein, *Les Ambassadeurs* (Jean de Dinteville et Georges de Selve), 1533.
Londres, The National Gallery. Source : [Wikimedia Commons](#).

L'ambassadeur est l'un des représentants qu'une autorité politique (prince, ville, groupe) peut mandater auprès d'une autre. Il peut être *ordinaire* (stationné durablement auprès d'une puissance étrangère) ou *extraordinaire* (envoyé pour une mission précise, de plus courte durée). Le modèle des ambassades ordinaires se développe à partir des années 1450, d'abord entre États italiens, puis dans toute l'Europe à partir de 1500. Le statut de ces ambassadeurs résidents n'est cependant défini que dans la seconde moitié du xvii^e siècle, après la paix de Westphalie, premier véritable traité de paix à l'échelle européenne (1648). Pour autant, ce nouveau modèle n'a jamais empêché l'envoi d'ambassadeurs extraordinaires, qui demeurent les préposés aux négociations importantes.

Une place à définir

Plus que par la durée de sa mission, l'ambassadeur se définit par un statut juridique lui octroyant le droit de parler et signer en lieu et place de son maître. Ce statut lui est conféré par une série de documents clés, dont les lettres de créances. Ces dernières présentent l'envoyé à celui qui le reçoit ; leur remise acte le début officiel du mandat. L'ambassadeur reçoit des lettres d'instructions définissant ses objectifs. Ces instructions sont plus ou moins précises en fonction du type de mission, mais elles relèvent presque toujours de la représentation, de l'information et de la négociation.

L'ambassadeur fait l'objet d'une littérature abondante, destinée à définir son statut et ses fonctions. Entre 1450 et 1815, au moins cinquante traités lui sont dédiés en Europe. Ils visent à régir le comportement du bon ambassadeur, qui devient, au xvi^e siècle, l'homme de cour par excellence. Ce n'est pas un hasard si l'auteur du *Courtisan* (1528), Baldassare Castiglione, exerce les fonctions de diplomate pendant vingt ans. Parce qu'ils sont amenés à justifier des décisions politiques parfois difficiles, les ambassadeurs doivent notamment maîtriser l'art oratoire ; Venise les appelle d'ailleurs *oratori*.

L'ambassadeur n'est pas uniquement un acteur pacifiste. Il lui revient souvent de déclarer la guerre et de provoquer des incidents diplomatiques en instrumentalisant le cérémonial. Ses hôtes le suspectent de conspirer, de divulguer des informations sensibles. Les activités de renseignement peuvent être à l'origine d'expulsions, comme c'est le cas pour Guillaume Pellicier, ambassadeur de François I^{er}, expulsé de Venise en 1542 après le démantèlement d'un réseau d'espionnage à sa solde et l'exécution de ses espions vénitiens, voire d'emprisonnements, comme Abraham de Wicquefort, ambassadeur des Provinces-Unies en France au milieu du xvii^e siècle. Dans *l'Ambassadeur et ses fonctions* (1680), ce dernier insiste d'ailleurs sur la protection de l'ambassadeur du fait du « droit des gens » (protection dont bénéficie chacun sur un sol étranger).

Le choix des hommes

L'autorité juridique qu'il détient explique que l'ambassadeur soit choisi en fonction de divers impératifs. Il n'est pas toujours un homme. Dès le xv^e siècle, des femmes, souvent des princesses, sont envoyées pour négocier une paix, comme lorsqu'en 1645 Renée Crespin du Bec reçoit le titre d'« ambassadrice extraordinaire en Pologne ». Les ambassadeurs sont majoritairement issus de la cour ou de la haute administration. L'envoi d'un proche du prince honore le destinataire autant qu'il garantit l'origine de l'information transmise. Les grands courtisans sont de plus en mesure d'assurer le train de vie digne de la grandeur de leur prince : table, vêtements, cadeaux, réceptions, etc. Ils doivent souvent avancer ces frais sur leurs propres deniers ; ainsi, faute d'aide du roi de France, Charles de Danzay se ruine lors de son ambassade au Danemark et finit en prison pour dettes (1581). Les ambassadeurs se connaissent mutuellement et passent parfois d'une cour à l'autre de façon interchangeable. Cela explique le renforcement d'intérêts communs, notamment à partir du xviii^e siècle, quand la diplomatie tend à devenir un métier à part entière.

L'ambassadeur entretient à ses côtés une suite. En 1551, le Vénitien Marino Cavalli évalue celle-ci à une vingtaine de personnes (maître de maison, pages, trésorier, secrétaire, maître d'étable, cuisinier, etc.). Il est fréquent d'y trouver des gens de lettres, comme Pierre Belon et André Thevet, qui suivent l'ambassadeur de France auprès du sultan ottoman en 1546, qui participent à faire de lui un acteur culturel, qui côtoie savants et artistes. Guillaume Pellicier, lors de son ambassade à Venise, réunit ainsi un cercle d'humanistes qui l'aident à acheter des manuscrits grecs destinés à la Bibliothèque royale de François I^{er}. Comme le précise Étienne Dolet dans le *De Officio Legati* (1541), les membres de la suite sont des relais de l'ambassadeur auprès des différents acteurs politiques avec qui il doit négocier. Ce sont eux qui planifient ses audiences, déposent ses lettres, espionnent ou achètent des objets nécessaires à la mission. Appartenir à une suite est aussi souvent une étape de la formation des jeunes que l'on destine au service de l'État, comme le futur chancelier Francis Bacon, qui parfait son éducation auprès de l'ambassadeur anglais à Paris en 1576-1579.

Quant au conjoint et aux enfants de l'ambassadeur, ils ne semblent pas le suivre avant le xvii^e siècle. Lorsqu'elle demeure au pays, son épouse gère ses affaires et ses domaines, et peut aussi servir de relais pour sa correspondance. Lorsqu'elle accompagne son mari, elle est un ambassadeur parallèle, qui joue un rôle de représentation non négligeable et participe à l'influence politique, personnelle et culturelle de l'ambassadeur en titre.

L'ambassadeur au travail

Le travail quotidien de l'ambassadeur repose d'abord sur son entourage. Le résident tisse des liens solides qui lui permettent de s'intégrer à la cour et d'être reconnu comme un interlocuteur fréquentable. Son secrétaire est une figure clé de son travail : il note les informations, écrit, crypte et expédie les lettres du diplomate, grâce aux réseaux de postes qui se développent à partir du xv^e siècle. Au besoin, la suite compte des messagers, capables de porter eux-mêmes ces lettres.

À son retour, il rend compte de sa mission sous forme d'un rapport, qui sert aussi à instruire ses successeurs au poste. Cette tradition de la *relation* s'impose à Venise dès 1268. Dans la seconde moitié du xvi^e siècle, surtout en Italie, une partie de ces relations évoluent pour être publiées sous forme de tableaux géographiques ou historiques. Orazio della Reina, secrétaire de plusieurs ambassadeurs florentins, publie par exemple une histoire du règne de Philippe II à la suite d'une quinzaine d'années passées en Espagne.

Au gré de ses activités, l'ambassadeur et sa suite produisent de nombreux documents, qui révèlent les différentes facettes de son travail : comptes, livrets de voyages, lettres, qui dépassent parfois le strict cadre diplomatique. Il en conserve la plupart dans ses archives privées, comme la correspondance tissée sur place avec ses contacts (informateurs, autres ambassadeurs, etc.). Ces papiers longtemps ignorés restituent aujourd'hui l'ambassadeur dans sa complexité.

Un agent parmi d'autres : pour en finir avec l'ambassadeur ?

À l'échelle de l'ensemble des relations internationales, l'ambassadeur constitue la pièce la plus exposée d'une constellation plus vaste d'agents. Le Vénitien Vincenzo Fedeli en résume les enjeux en 1561, à son retour de Florence : « tous les princes se servent de différents types et qualités d'hommes dans la pratique des affaires extérieures ; [...] et ceux-là s'ils sont d'ordre privé ne s'appellent jamais avec le titre d'ambassadeurs, mais avec celui de leur prélatrice ou d'une autre dignité qu'ils ont à la cour ». C'est pourquoi le concept d'agent diplomatique, capable d'englober des réalités très différentes, de l'ambassadeur à l'espion, en passant par les courriers, secrétaires et autres serviteurs, s'impose progressivement aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRETTA, Stefano, PÉQUIGNOT, Stéphane, WAQUET, Jean-Claude (dir.), *De l'ambassadeur. Les écrits relatifs à l'ambassadeur et à l'art de négocier du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2016.

FEDELE, Dante, *Naissance de la diplomatie moderne (XIII^e-XVIII^e siècles). L'ambassadeur au croisement du droit, de l'éthique et de la politique*, Baden-Baden, Nomos, 2017.

LAZZARINI, Isabella, *Communication & Conflict. Italian Diplomacy in the Early Renaissance, 1350-1520*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

MUGLIN, Jean-Marie, PÉQUIGNOT, Stéphane (dir.), *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge (IX^e-XV^e siècle)*, Paris, PUF, 2017.

SABBATINI, Renzo, VOLPINI, Paola (dir.), *Sulla diplomazia in età moderna : politica, economia, religione*, Milan, Franco Angeli, 2011.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/relations-internationales/naissance-de-la-diplomatie-moderne/l'ambassadeur-figure-de-la-diplomatie-européenne-xve-xviie-siècles>